

contrats en matière d'éclairage: c'est alternativement que la Compagnie des Bronzes et la firme Longueval travailleront pour elle. À partir de 1886, la Banque Nationale entamera – non sans hésitation – le passage à l'électricité. D'autres firmes interviendront alors, mais il ressort d'une anecdote que l'institution financière continuait à respecter le professionnalisme de la Compagnie des Bronzes au début du XX^e siècle: lorsque d'importants travaux d'adaptation de l'éclairage eurent lieu, en 1904, elle décida d'engager un électricien; son choix se porta sur Auguste Denayer, contremaître-électricien à la Compagnie des Bronzes.

MARIANNE DANNEEL
COORDINATRICE DU MUSÉE

Bibliographie:

L'Hôtel du Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, Pandora, Anvers, 1995; *Fabrique d'Art. La Compagnie des Bronzes de Bruxelles (Les Cahiers de la Fonderie, n° 28-29)*, La Fonderie, Bruxelles, 2004.

Intéressé(e) par un suivi mensuel de notre rubrique « Sous la loupe » ?
Faites-le nous savoir par e-mail à museum@nbb.be



musée
de la
Banque nationale de Belgique
HISTOIRES D'ARGENT

rue du Bois Sauvage 10 à 1000 Bruxelles.
Ouvert tous les jours de 10 à 18h. Fermé le lundi.
Pour plus d'informations, appelez le + 32 2 221 22 06 ou par e-mail museum@nbb.be

www.nbb.be



La Compagnie des Bronzes et l'éclairage à l'Hôtel de la Banque nationale

Le 5 mai 1850, Léopold I^{er} signait la loi instituant la Banque nationale. D'abord implantée rue Royale, à Bruxelles, la jeune institution résolut, en 1859, de transporter son siège dans la rue du Bois Sauvage, du côté nord de la collégiale Saints-Michel-et-Gudule, et d'y faire édifier un tout nouveau bâtiment. Cet immeuble devait abriter, outre les services bancaires et la salle des guichets, des salons de réception et les appartements privés du gouverneur. L'architecte Henri Beyaert (1823-1894) fut chargé de l'élaboration des plans avec son collègue Wynand Janssens (1827-1913). La construction de cet hôtel les occupera jusqu'en 1874. Les travaux d'extension vers la rue de Berlaimont, que Beyaert prendra seul en charge, s'échelonnèrent

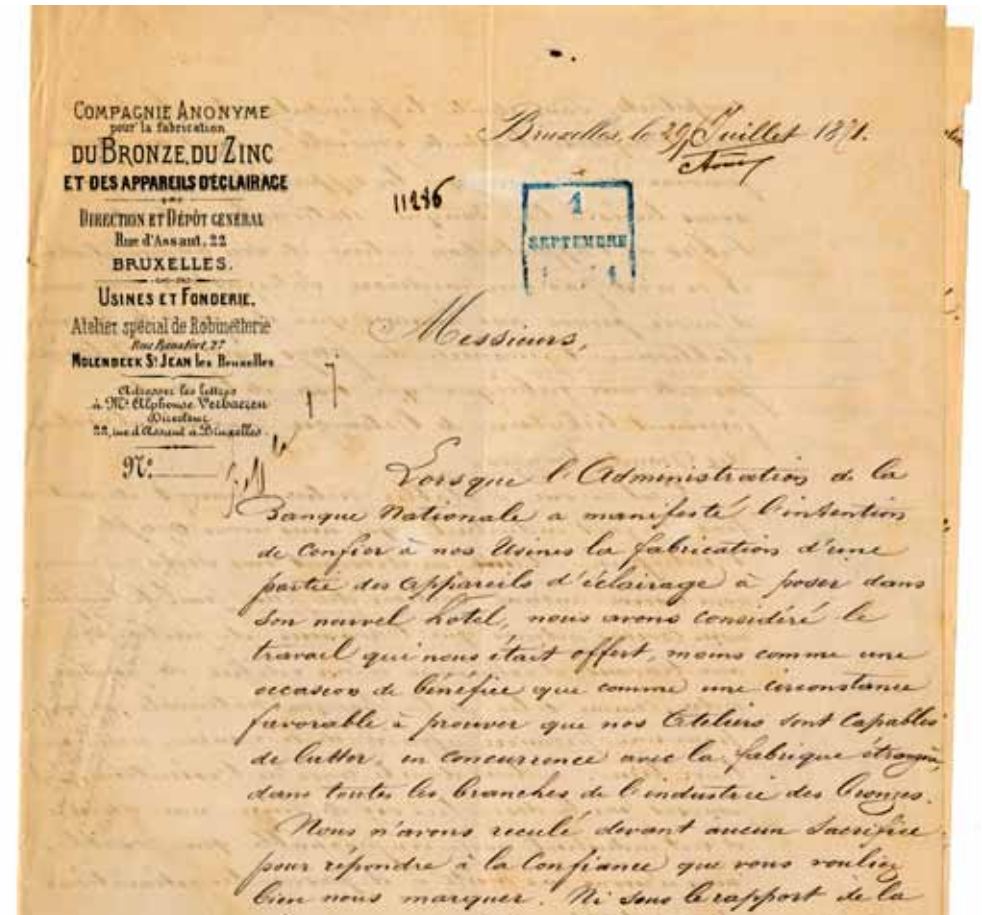


entre 1871 et 1881. Pour la décoration intérieure et l'ameublement des locaux, le conseil d'administration de la Banque s'en remettra en grande partie au savoir-faire et au talent de l'architecte. Tout, depuis le plus infime détail des peintures, les boiseries, les lanternes et les manteaux de cheminées de chacun des salons et des salles, et jusqu'au profil des plinthes, tout fut étudié et conçu par Beyaert, qui en supervisa ensuite la bonne exécution. Ce fut également le cas pour le système d'éclairage du bâtiment: de ce côté encore, l'opinion de Beyaert semble avoir souvent été d'une importance décisive, que ce soit dans l'ordre des



Candélabre de l'escalier de la tour, 1881. Dessin par H. Beyaert (Photo C. Demeter, Anvers)

sources d'énergie à employer (pétrole, gaz, électricité), dans les questions relatives à l'emplacement des installations, au caractère fonctionnel et à l'aspect artistique des appareils, ou pour ce qui relève de la compétence professionnelle et la crédibilité des entreprises susceptibles de mener à bien ce programme. Parmi celles-ci, la Compagnie des Bronzes n'était, loin s'en faut, point méconnue du maître : comptant parmi ses actionnaires, il était par conséquent parfaitement avisé des possibilités de cet établissement industriel belge. Le 25 juin 1868, une commande pour 72 appareils (girandoles, lanternes, candélabres et lustres) pour un prix total de 39.995 francs belges fut officiellement passée à cette société, qui se mit aussitôt à l'ouvrage. Les grands lustres en cristal et en bronze doré constituèrent le travail le plus exigeant, mais aussi le plus prestigieux du cahier des charges. La Compagnie les fonda, d'après les modèles en plâtre exécutés par le sculpteur parisien, Georges Houtstont (1832-1912). Les dernières livraisons de cette première grande commande eurent lieu en juillet 1871 et, à cette occasion, la Compagnie ne manqua pas de faire part au



Correspondance entre la Compagnie des Bronzes et la Banque Nationale, 1871

gouverneur de l'importance de cette « commande nationale » : « Ce n'est pas une médiocre satisfaction pour nous – lui écrivait-elle – d'avoir prouvé aux hommes qui dirigent le premier établissement financier du pays que la Belgique possède une fabrique qui cesse de la rendre forcément tributaire de l'étranger pour la fabrication des grands bronzes. » Toutefois, lorsque à partir de 1871, la Banque entreprit de s'agrandir et qu'elle chercha à se procurer des canalisations de gaz et des équipements pour ses nouveaux locaux, l'offre de la Compagnie des Bronzes fut éclipsée par celle d'un concurrent : la firme bruxelloise E. Longueval et compagnie (rue des Chanteurs, 47) se vit attribuer le marché. L'avis de Beyaert joua cette fois en défaveur de la Compagnie des Bronzes. Mais dorénavant, la Banque diversifiera ses